



---

## COMMUNE DE SAVIESE

### Conseil communal

---

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 27 avril 2016

---

Le Conseil communal donne son accord pour cautionner une ligne de crédit bancaire d'un montant d'un million de francs suisses, en faveur de la Fondation St-Germain centre.

Les comptes 2015 de la Municipalité sont acceptés, à l'unanimité, par les membres du Conseil communal. La marge d'autofinancement de CHF 6,7 mios a permis de couvrir les investissements nets de CHF 5,8 mios, englobant l'opération extraordinaire de transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de CHF 2,6 mios. La situation financière de la Commune est saine. L'endettement net par habitant en 2015 est de CHF 18.—contre CHF 495.—en 2014. A relever que la subvention de Moréchon 2 à recevoir en 2018 représente un montant d'environ de CHF 310.—par habitant.

Les comptes 2015 de la Bourgeoisie sont acceptés, à l'unanimité, par les membres du Conseil bourgeoisial. Les comptes de la bourgeoisie ont intégré les résultats cumulés de 1995 à 2005 issus du Triage forestier suite à l'intégration sur l'exercice 2014 des résultats cumulés 2006 à 2014.

La prochaine assemblée primaire et bourgeoisiale se déroulera le lundi 30 mai prochain à 20h00, à l'auditorium du centre scolaire de Moréchon. L'ordre du jour proposé par l'administration est confirmé par le Conseil communal, à savoir :

#### **Ordre du jour de l'assemblée primaire**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2015 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2015 de la Municipalité
5. Divers

#### **Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2015 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2015 de la Bourgeoisie
5. Divers

Le Conseil communal n'est pas d'avis de vendre une surface d'environ 10'000 m<sup>2</sup> sur le site de Binii, à un groupe international de cliniques privées.

Le Conseil communal donne son accord de principe pour proposer l'achat, à hauteur de CHF 320'000.--, de la parcelle no 14573, plan no 72, au lieu-dit « Redin », d'une surface de 2'198 m<sup>2</sup>.

Le Conseil communal décide d'installer, cette année, pour tous les villages, y compris Chandolin, le système de détection et de localisation des fuites sur le réseau d'eau potable par la pose de micros sur les bornes hydrantes et des antennes relais sur les candélabres.

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter à Mme Maryline Beytrison, pour organiser divers ateliers pour enfants et adultes, avec formation et vente de matériel, cake design et bricolage.

L'année dernière, les 28 et 29 septembre, dans le cadre du cours des chefs de cuisine de Thoune, un repas avait été servi à la halle des fêtes pour le prix de CHF 3.—par personne, à consommer sur place ou à l'emporter. Le menu avait été fixé à CHF 5.—par personne, le solde ayant été pris en charge par la Commune. Un repas sera à nouveau proposé cette année, les 13 et 14 juin prochain, selon le même principe que l'année dernière.

La réception des deux conseillers nationaux, Jean-Luc Addor et Mathias Reynard, se déroulera le dimanche 19 juin prochain, selon le schéma de la réception précédente en l'honneur de Mathias Reynard, à savoir :

- après la messe, apéritif à la population servi devant la Maison de Commune
- suivi de la partie officielle
- et repas avec les familles et les invités au couvert de Binii

Le Conseil communal rend une décision de principe pour adjuger la 2<sup>ème</sup> étape de la route « chemin des Bisses » aux deux entreprises qui ont réalisé la 1<sup>ère</sup> étape, à savoir Evéquoz SA et Energie Moderne Sàrl. L'avantage de cette démarche permet une économie sur l'installation de chantier (entreprises déjà sur site) et une continuité des travaux en cours. Le fait que les mêmes entités réalisent l'ensemble des travaux sur cette route est aussi un avantage en termes de garantie sur les travaux réalisés.